



Appel unitaire départemental : en grève le jeudi 23 septembre

L'École a été soumise à rude épreuve depuis près de 2 ans. Les personnels ont terminé l'année dernière dans un état de fatigue rarement atteint.

Alors que cette rentrée 2021 aurait nécessité la mise en place d'un plan d'urgence, de matériels sanitaires spécifiques (masques réellement protecteurs -chirurgicaux anti éclaboussures- pour tous les enseignant.es et AESH, gel et lingettes virucides, capteurs de CO2, purificateurs d'air dans les cantines, les dortoirs...), un recrutement exceptionnel d'enseignant.es et d'AESH et la création massive de postes dans toutes les catégories de l'Education Nationale, dans un contexte qui a rendu plus compliquée la progression des apprentissages, le ministère poursuit une politique qui va à rebours des besoins.

Depuis des années, notre département accumule les retards de dotation

La crise sanitaire de la Covid n'a été qu'un accélérateur et le révélateur d'une crise qui couvait depuis des années où crise de recrutement gravissime et manque de dotations se conjuguent pour en arriver à la situation actuelle. Désormais, la seule réponse du Ministre et du Recteur est un recours toujours grandissant aux contractuel-le-s en refusant le recrutement sous statut par la liste complémentaire. Plus globalement, les annonces du Grenelle ont confirmé qu'il n'y aurait pas de loi de programmation pluriannuelle. Un renoncement de plus qui ne répond pas aux attentes salariales des personnels et en exclut la majorité. Au-delà de la deuxième tranche de la prime d'attractivité, très insuffisante pour rattraper les retards, il est bien difficile de voir de quelconques perspectives de revalorisation pour les années à venir. Il est urgent d'augmenter les salaires de tous les personnels.

En parallèle, Emmanuel Macron vient de déclarer à Marseille : *"Il faut qu'on ait des directeurs d'école auxquels on permet d'avoir un peu plus d'encadrement. Il faut que ces directeurs d'école puissent choisir l'équipe pédagogique"*. C'est donc bien une étape de plus dans la casse de l'école de la République, du statut de la fonction publique et des conseils des maîtres qui se prépare : d'une part des directeur-rices supérieurs hiérarchiques, isolés des équipes, installés sur un siège éjectable par la hiérarchie, pilotés par l'évaluation et soumis aux desiderata des collectivités locales ; de l'autre des enseignant.es ayant perdu leur liberté de mouvement et soumis aux oukases locaux. C'est le projet qui avait déjà été massivement rejeté par l'ensemble de la profession et les parents d'élèves dans le mouvement contre la loi Blanquer et ses EPSF en 2019.

Enfin concernant les AESH, un plan de recrutement était nécessaire l'année dernière pour répondre aux besoins et se mettre en conformité avec la loi. A la place, le Ministre n'a trouvé rien de mieux que de « généraliser les PIAL », qui se révèlent être une gigantesque usine à gaz qui dégrade les conditions de travail des AESH et l'accompagnement des élèves. Pour permettre une scolarisation adaptée à la nature et au degré du handicap de chaque élève, nos organisations continuent à exiger des recrutements à hauteur des besoins, la création de postes statutaires, un statut de fonctionnaire pour les AESH, la possibilité d'un temps complet, une augmentation des salaires et l'abandon des PIAL, la création de classes et structures spécialisées.

Plus que jamais nous réaffirmons nos revendications d'un plan d'urgence pour l'école publique, de défense de notre statut de fonctionnaire d'Etat et de notre fonction d'enseignant.es.

A savoir :

- un recrutement massif immédiat d'enseignant.es en commençant par la liste complémentaire disponible jusqu'au prochain concours en mars avril, la création nécessaire de postes de titulaires, de remplaçant-es, d'AESH, de PsyEN, de RASED,
- la revalorisation massive des salaires par l'augmentation du point d'indice et de l'indemnité de résidence,
- l'abandon de la loi Rilhac et du projet de statut de supérieur hiérarchique pour les directeur·rices,
- l'abrogation de la loi Dussopt, et le retour aux prérogatives de contrôle des CAPD et au paritarisme dans les instances,
- des dotations suffisantes en masques protecteurs (chirurgicaux anti éclaboussures) pour les enseignant.es, les AESH et les élèves, en gel et en lingettes virucides, en capteurs de CO2 et purificateurs d'air dans les cantines.

Nos organisations appellent enseignant.es et AESH à se mobiliser massivement le 23 septembre autour de ces revendications, afin d'exiger un plan d'urgence pour le Val-de-Marne. Notre École ne peut fonctionner sans moyens supplémentaires et sans personnels revalorisés et reconnus dans leurs expertises professionnelles.

Assemblée départementale (présentiel et distanciel)

Mercredi 15 septembre à 10h30

sous forme de RIS

(3h à défalquer de vos 108h hors APC)

[Cliquez ici pour recevoir le lien afin de vous connecter en distanciel](#)